

### 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du GIEC : le coup d'envoi est donné

**E**n septembre, le GIEC a franchi une étape clef dans la réalisation de son 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation, dont la publication est prévue en 2021/2022. Le plan des chapitres, ainsi que les grandes lignes de leur contenu, ont été approuvés en séance Plénière sur la base d'une ébauche préparée lors d'une réunion d'experts. Dans cette Lettre, nous résumons le contexte de ce 6<sup>e</sup> rapport et nous présentons le plan des chapitres, en l'illustrant par des exemples d'éléments de contenu et des exemples d'interventions faites par la Belgique lors de la réunion Plénière. Les actualités du GIEC, dont l'appel à proposer des auteurs pour la réalisation du 6<sup>e</sup> rapport, figurent en dernière page.



#### Le 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC

Le premier rapport du GIEC a été publié en 1990. Il indiquait notamment, avec certitude, qu'il existe un effet de serre naturel et que les émissions d'origine humaine de CO<sub>2</sub>, méthane, protoxyde d'azote et CFCs augmentent les concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il contenait des projections pour le futur selon différents scénarios, dont un scénario de « poursuite des activités sans changement » (« business as usual ») dans lequel le réchauffement atteindrait 4°C au dessus du niveau pré-industriel avant la fin du 21<sup>e</sup> siècle [1]. Il évaluait aussi les conséquences dans différents domaines tels que les ressources en eau, l'agriculture, et les écosystèmes. Ce premier rapport a joué un rôle décisif dans la création de la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). A ce jour, le GIEC a produit 5 rapports d'évaluation et une dizaine de rapports spéciaux (thématiques). Ces rapports successifs ont permis de mettre l'évaluation à jour en fonction des nouveaux résultats de recherche, de tenir compte de nouvelles observations (qui ont contribué à mettre en évidence le rôle passé des émissions d'origine humaine) et d'aborder de nouvelles questions.

La décision de produire un 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation (RE6, ou en anglais AR6) a été prise en février 2015 à la 41<sup>e</sup> assemblée Plénière du GIEC. Un objectif important de ce rapport est de fournir l'information nécessaire au processus de « bilan mondial » (en anglais « global stocktake ») que l'Accord de Paris prévoit de réaliser pour la première fois en 2023 (dans le cadre de la CCNUCC). Le « bilan mondial » vise à évaluer les progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, et ce en tenant compte des meilleures informations scientifiques disponibles, d'où l'importance de terminer l'AR6 en 2022. En particulier, il s'agira de fournir des informations et méthodes pour évaluer la cohérence entre les réductions d'émissions réalisées ou annoncées et les objectifs à long terme, notamment celui de limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C par rapport au niveau pré-industriel et de poursuivre l'effort pour limiter le réchauffement à 1.5°C [2].

#### Plan de l'AR6 : intégration et pertinence pour la prise de décision

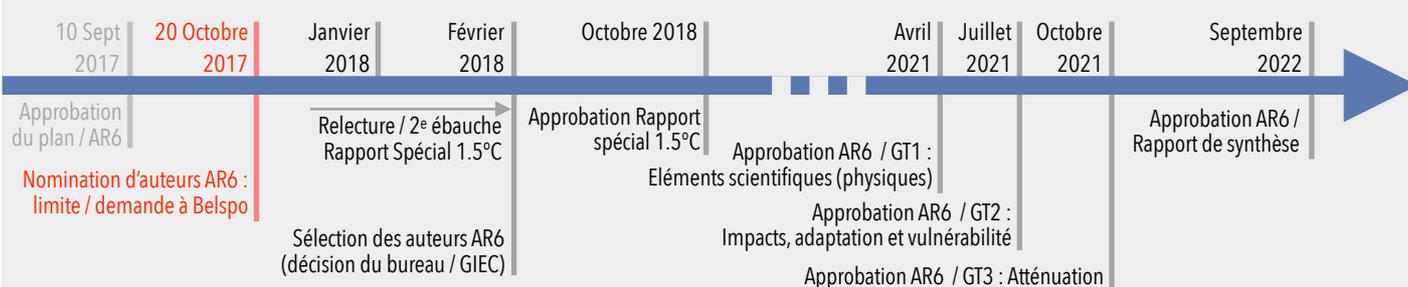
La structure du nouveau rapport (AR6) vise à obtenir une évaluation de la littérature récente condensée et complète, avec un peu moins de chapitres que l'AR5 et un choix de thèmes de chapitres qui met bien en évidence les aspects pertinents pour les décideurs. Les pages suivantes de cette Lettre présentent les contributions de chacun des 3 groupes de travail. La dernière partie de l'AR6 sera le Rapport de synthèse, dont le contenu se base sur les rapports des 3 groupes et sera défini en 2019, pour une finalisation en 2022 [3].

#### Le GIEC : origine, mission, groupes de travail

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC en français, IPCC en anglais) a été fondé par les Nations Unies en 1988 avec l'objectif d'aider les décideurs à prendre des décisions politiques basées sur les meilleures informations scientifiques disponibles. Les rapports du GIEC sont préparés par des scientifiques qui évaluent la littérature scientifique, technique et socio-économique en lien avec les changements climatiques, d'une manière qui doit être pertinente pour la décision sans prescrire de choix en matière de politiques. Le GIEC est un organisme intergouvernemental, ouvert à tous les membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Le GIEC comprend trois groupes de travail et un groupe spécifique (en anglais « task force ») dont la mission est d'établir des méthodes permettant de réaliser les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Le Groupe de travail I évalue les éléments scientifiques des changements climatiques, le Groupe de travail II est chargé des impacts, de l'adaptation et de la vulnérabilité, et le Groupe de travail III étudie l'atténuation des changements climatiques par la réduction des émissions (plus de détails en pages suivantes). Le groupe spécifique relatif aux inventaires rédige des guides méthodologiques séparés des rapports d'évaluation.

#### Dates clefs du cycle de l'AR6 (avec plus de détail pour les dates proches; ligne du temps complète : voir [ipcc.ch](http://ipcc.ch))



## Groupe de travail I : *Éléments scientifiques (physiques)* (en anglais : The Physical Science Basis)

Le groupe de travail I (GT I) est chargé d'évaluer les éléments scientifiques physiques qui concernent le système climatique et les changements climatiques [4]. Sa contribution concerne essentiellement l'observation du climat (températures dans l'air et l'océan, précipitations, glaciers et calottes glaciaires...), et de la composition de l'atmosphère (gaz à effet de serre et aérosols, c'est à dire particules en suspension), le lien entre ces changements et les activités humaines (cycle du carbone, attribution des changements aux causes...), l'évaluation des modèles et des projections pour le futur, y compris au niveau régional.

**Participation belge à la réunion de Cadrage.** Le Dr. Rafiq Hamdi (IRM) a été sélectionné par le groupe de travail I et a pris part en tant qu'expert à la réunion de cadrage de l'AR6. Il a notamment participé aux discussions relatives aux zones urbaines (sujet qu'il a été décidé d'inclure dans les chapitres 6 et 10) et à la qualité de l'air (chapitre 6).

### Plan de la contribution du groupe de travail I au 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du GIEC (AR6)

Résumé pour les décideurs

Résumé technique

Ch. 1: Cadrage, contexte, méthodes

Ch. 2: Modification de l'état du système climatique

Ch. 3: Influence humaine sur le système climatique

Ch. 4: Futur du climat mondial : projections basées sur des scénarios et informations pour le futur proche

Ch. 5: Cycles globaux du carbone et autres cycles biogéochimiques et rétroactions

Ch. 6: Forçages climatiques à courte durée de vie

Ch. 7: Bilan énergétique de la Terre, rétroactions climatiques et sensibilité climatique

Ch. 8: Changements du cycle de l'eau

Ch. 9: Océan, cryosphère et changement de niveau des mers

Ch. 10: Liens entre les changements climatiques globaux et régionaux

Ch. 11: Événements extrêmes météorologiques et climatiques dans un climat qui change

Ch. 12: Information relatives aux changements climatiques pour l'évaluation des impacts régionaux et pour l'évaluation des risques

Annexes :

Options pour l'intégration entre groupes de travail, incluant l'Atlas Régional; (...)

### Description du contenu approuvée, fournie à titre indicatif aux auteurs (exemples)

#### 6. Forçages climatiques à courte durée

- Émissions clés: aperçu global, émissions naturelles, anthropiques, historiques et scénarios
- Concentration observée et reconstruite, et forçage radiatif
- Forçage direct et indirect des aérosols (...)
- Implications de différentes trajectoires socio-économiques et d'émission, y compris l'urbanisation, pour le forçage radiatif
- Liens avec la qualité de l'air et la composition atmosphérique

#### 10. Liens changements (...) globaux / régionaux

- Évaluation des améliorations des modèles, méthodes, y compris la réduction d'échelle et l'ajustement du biais et les spécificités régionales
- Confiance dans l'information climatique régionale, y compris la quantification des incertitudes
- Méthodologies spécifiques à l'échelle, p. ex. zones urbaines, montagnes, côtes, bassins versants, petites îles (...)

#### 11. Événements extrêmes (...)

- Types d'extrêmes, englobant les échelles de temps météorologiques et climatiques et les événements composés (y compris les **sécheresses et les cyclones tropicaux**)
- Observations pour les extrêmes et leurs limites, y compris pour les paléoclimats (...)

### Interventions belges (exemples)

La Belgique a appuyé l'inclusion de ce chapitre à propos des facteurs qui influencent le climat « à court terme », c'est à dire sur une période de quelques jours à quelques années (et non sur un siècle et plus, comme les émissions de CO<sub>2</sub>). Ceci concerne notamment les particules de suie (en anglais « black carbon »), qui contribuent au réchauffement.

La Belgique a mis en avant l'importance de traiter ces facteurs de façon complète et dans leur contexte : 1) en incluant notamment les émissions soufrées, qui contribuent à refroidir le climat, et 2) en tenant compte des liens avec les autres facteurs qui affectent le climat, pour que l'analyse présentée donne une image claire du rôle respectif des différents facteurs à court et long terme.

Le texte adopté tient partiellement compte de cette remarque (dans le texte d'origine, ce point ne faisait référence qu'aux trajectoires socio-économiques).

En appuyant des remarques d'autres pays, la Belgique a demandé que le traitement des sécheresses et des cyclones tropicaux soit rendu plus visible dans la description du contenu du rapport. L'évaluation de l'évolution de la fréquence et la durée des sécheresses est évidemment importante, notamment pour les pays d'Afrique du Nord. Cette remarque a été prise en compte au chapitre 11.

### Aperçu des conclusions de l'AR5

(Rappel basé sur les messages principaux du Résumé pour les décideurs, avec des simplifications mineures ; version complète : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1>)

Depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. Il est extrêmement probable que l'influence humaine est la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté. À la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, l'augmentation de la température à la surface du globe sera probablement supérieure à 1,5 °C par rapport à l'époque pré-industrielle, pour tous les scénarios traités par les modèles climatiques complexes sauf celui où les émissions sont les plus faibles [RCP2.6]. Le contraste des précipitations entre régions humides et régions sèches ainsi qu'entre saisons humides et saisons sèches augmentera, bien qu'il puisse exister des exceptions régionales. Le niveau moyen mondial des mers continuera à s'élever au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Le phénomène d'acidification de l'océan se poursuivra, puisque ce dernier continuera de piéger du carbone. Limiter le réchauffement à moins de 2 °C relativement à 1861-1880 avec 66% de chances nécessitera que les émissions cumulées de toutes les sources anthropiques de CO<sub>2</sub> soient inférieures à 2900 GtCO<sub>2</sub>. En 2011, le total déjà émis s'élevait à environ 1890 GtCO<sub>2</sub>.

## Groupe de travail II : Impacts, adaptation et vulnérabilité

Le groupe de travail II (GT II) est chargé d'évaluer les aspects scientifiques, techniques, environnementaux et économiques de la vulnérabilité aux changements climatiques (sensibilité et adaptation), et les conséquences (impacts) négatives et positives pour les systèmes écologiques, les secteurs socio-économiques et la santé humaine [4].

**La contribution du GT II à l'AR6 est divisée en trois parties :** la première section analyse les risques et les possibilités d'adaptation, en lien avec la durabilité, selon une approche centrée successivement sur chaque type de système affecté; la seconde section fournit une analyse régionale, organisée par continents (auxquels s'ajoutent les petites îles). La troisième partie synthétise l'évaluation qui précède en mettant en évidence les risques clés, les coûts et autres facteurs de décision, notamment en matière d'adaptation, et l'intégration dans le contexte de trajectoires de développement durable.

### Plan de la contribution du groupe de travail II au 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du GIEC (AR6)

Résumé pour les décideurs  
Résumé technique

Ch. 1: Point de départ et concepts clés

#### SECTION 1 : Risques, adaptation et durabilité pour les systèmes affectés par les changements climatiques

Ch. 2: Écosystèmes terrestres et d'eau douce et leurs services

Ch. 3: Écosystèmes océaniques et côtiers et leurs services

Ch. 4: Eau

Ch. 5: Aliments, fibres et autres produits des écosystèmes

Ch. 6: Villes, habitats et infrastructures clés

Ch. 7: Santé, bien-être et évolution de la structure des communautés

Ch. 8: Pauvreté, moyens d'existence et développement durable

#### SECTION 2 : Régions

Éléments communs à tous les chapitres 'régionaux'

Ch. 9: Afrique

Ch. 10: Asie

Ch. 11: Australasie

Ch. 12: Amérique Centrale et du Sud

Ch. 13: Europe

Ch. 14: Amérique du Nord

Ch. 15: Petites îles

Articles transversaux (hauts-lieux de biodiversité, villes, zones semi-arides, montagnes...)

#### SECTION 3 : Voies de développement durable: intégrer l'adaptation et l'atténuation

Ch. 16: Risques clés dans tous les secteurs et régions

Ch. 17: Options de prise de décision pour la gestion des risques

Ch. 18: Trajectoires de développement résilientes par rapport au climat

ANNEXE I: Atlas régional (...)

### Description du contenu approuvée, fournie à titre indicatif aux auteurs (exemples)

#### 1. Point de départ et concepts clés

- Aspects scientifiques, techniques, et socio-économiques des impacts actuels et futurs (...), y compris **dommages résiduels, pertes irréversibles, pertes économiques et non-économiques** causés par les événements qui apparaissent lentement et les extrêmes

#### 3. Écosystèmes océaniques (...)

- (...) Tendances dans les écosystèmes critiques, y compris la détection et l'attribution des impacts observés
- Risques [physiques] (...) projetés (lien vers GT I), y compris événements extrêmes et interactions de facteurs de stress climatiques, non climatiques et anthropiques multiples, aux échelles temporelles et spatiales pertinentes, y compris le réchauffement de l'océan, **l'acidification des océans** et la perte d'oxygène (...)

#### 5. Aliments, fibres (...)

- Changements historiques causés par le climat dans **l'agriculture, la pêche et la foresterie**, détection et attribution des impacts (...)
- Risques actuels et prévus pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les systèmes alimentaires sur terre et dans l'océan, et les liens alimentation-énergie-eau-santé
- Options d'adaptation pour la production et l'utilisation d'aliments (...)
- Concurrence pour l'utilisation des terres et des océans, y compris les conflits avec les droits des autochtones sur les terres (...)

#### Éléments communs / chapitres régionaux

- Tableau récapitulatif et / ou chiffres reprenant les informations des GT I et GT II, combinés avec l'évaluation des risques (...)
- Impacts observés et risques projetés (...)
- Diverses options d'adaptation (...)

### Interventions belges (exemples)

De nombreux pays en développement souhaitent inclure les termes « pertes et préjudices » (associés aux impacts), utilisés dans le cadre de la Convention (CCNUCC), ce que les États-Unis et d'autres pays refusaient. La Belgique a pris part activement à la recherche d'un compromis. Nous aborderons l'apport scientifique à l'analyse des « pertes et préjudices » dans une prochaine Lettre.

La Belgique a demandé que la question des impacts liés à l'acidification des océans soit indiquée dans le plan (ce sujet n'était pas explicitement inclus dans le document soumis à la Plénière), ce qui a été accepté.

Bien que la production alimentaire était considérée dans le projet de plan soumis à la Plénière, le terme « agriculture » n'y figurait pas explicitement. L'Inde a demandé que l'agriculture soit indiquée de façon plus visible, ce que la Belgique a appuyé en précisant qu'il faut traiter l'agriculture de façon complète.

Cette demande a été partiellement entendue : le mot agriculture a été introduit, mais uniquement dans le point relatif aux aspects historiques. Cependant, l'analyse des risques futurs comporte beaucoup d'aspects pertinents pour l'alimentation et les autres services rendus par les écosystèmes : les auteurs sont clairement incités à traiter des différents aspects de l'agriculture.

Pour la section « Régions » du rapport, le plan adopté prévoit une liste « d'éléments communs » à tous les chapitres. La Belgique a demandé de renforcer le lien avec la contribution du GT I de sorte à préciser les limites et précautions relatives à l'usage d'information régionale, car l'incertitude et la variabilité naturelle sont plus importantes à mesure que l'on examine des aspects plus régionaux, voire locaux. Il n'y a pas eu de modification substantielle du plan suite à cette demande. Cependant, la note de contexte (« background ») rédigée par les experts fait bien référence au GT I et aux incertitudes.

### Aperçu des conclusions de l'AR5 (Rappel simplifié ; version complète : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg2>)

Les observations indiquent que lors des dernières décennies, les changements climatiques ont eu des impacts sur les systèmes naturels et humains sur tous les continents ainsi que dans les océans. Cinq « motifs de préoccupation » pour le futur ont été identifiés : • l'impact sur les systèmes uniques et menacés (dont les récifs coralliens et certaines cultures) • les événements extrêmes (vagues de chaleur, précipitations extrêmes...) • la répartition des impacts (risque plus élevé notamment pour les personnes et communautés défavorisées) • les impacts d'ampleur mondiale, notamment sur l'économie et la biodiversité • les événements singuliers à grande échelle, dont le déclenchement potentiel d'une hausse importante et irréversible du niveau marin suite à la fonte des calottes glaciaires. Des transformations dans les décisions et les actions économiques, sociales, technologiques et politiques peuvent permettre de suivre des voies qui assurent la résilience par rapport au climat dans un cadre de développement durable.

## Groupe de travail III : Atténuation des changements climatiques

Le groupe de travail III (GTIII) est chargé d'évaluer les aspects scientifiques, techniques, environnementaux et économiques de l'atténuation des changements climatiques (ou autrement dit, de la réduction des émissions qui perturbent le climat) [4].

L'atténuation est l'un des sujets sensibles, ce qui s'est notamment manifesté par le fait que plusieurs délégations ont demandé d'effacer des options ou méthodes qui étaient reprises dans le plan issu de la réunion de cadrage. La Belgique a fait remarquer qu'il est justifié d'éviter l'usage de mots qui pourraient être perçus comme fixant des choix politiques, mais qu'il faut assurer que le rapport reste aussi pertinent que possible pour la prise de décision. En particulier, l'Arabie Saoudite a suggéré d'effacer plusieurs éléments, ce qui a nécessité des compromis et prolongé les discussions, mais n'a occasionné aucune perte majeure pour le texte. Quoi qu'il en soit, les auteurs ont la liberté d'évaluer tout ce qu'ils jugent pertinent (seuls les titres de chapitres ne pourraient être modifiés qu'en séance Plénière). La description du contenu fournie ci-dessous est plus détaillée pour le chapitre 3 car celui-ci a un rôle clef, notamment parce qu'il analyse les évolutions socio-économiques et techniques qui peuvent (ou non) être compatibles avec la limitation du réchauffement.

### Plan de la contribution du groupe de travail III au 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du GIEC (AR6)

Résumé pour les décideurs

Résumé technique

Ch. 1 : Introduction et cadrage

Ch. 2 : Tendances et facteurs déterminants des émissions

Ch. 3 : Trajectoires d'atténuation compatibles avec les objectifs à long terme

Ch. 4 : Trajectoires d'atténuation et de développement à court et moyen terme

Ch. 5 : Demande, services et aspects sociétaux de l'atténuation

Ch. 6 : Systèmes énergétiques

Ch. 7 : Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFOLU)

Ch. 8 : Systèmes urbains et autres habitats

Ch. 9 : Bâtiments

Ch. 10 : Transport

Ch. 11 : Industrie

Ch. 12 : Perspectives intersectorielles

Ch. 13 : Politiques et institutions nationales et infranationales

Ch. 14 : Coopération internationale

Ch. 15 : Investissements et finances

Ch. 16 : Innovation, développement et transfert de technologies

Ch. 17 : Accélérer la transition dans le contexte du développement durable

Annexes : glossaires, méthodes...

### Description du contenu approuvée, fournie à titre indicatif aux auteurs (exemples)

#### 3. Trajectoires d'atténuation (...) à long terme

- Hypothèses et projections socio-culturelles et techno-économiques, y compris les différences régionales (...)
- Trajectoires d'émissions modélisées compatibles avec l'accord de Paris, y compris l'objectif de température à long terme, et les niveaux de réchauffement plus élevés, compte tenu du CO<sub>2</sub>, non-CO<sub>2</sub> et des forçages à court terme (...)
- **Transitions et/ou transformation** de système compatibles avec les voies d'atténuation, y compris offre et demande, et intégration d'informations sectorielles
- Economie des trajectoires d'atténuation et de développement, y compris les coûts d'atténuation, les besoins d'investissements, les effets sur l'emploi, etc. (...)

#### 5. Demande, services, et aspects sociétaux

- L'atténuation, le développement durable et les objectifs de développement durable (ODDs) (...)
- Modes de développement et indicateurs de bien-être
- Culture, normes sociales, pratiques et changements de comportement pour réduire les besoins en ressources (...)
- Économie circulaire (maximisation de l'efficacité matérielle et des ressources, fermeture des 'boucles') : apports de l'évaluation du cycle de vie et de l'analyse des flux de matériaux (...)

#### 10. Transport

- Accès aux services de mobilité, coût (...)
- Aviation et transport maritime (...)

### Interventions belges (exemples)

La Belgique et le Mexique ont soutenu une intervention de l'Allemagne visant à ré-introduire le mot « transformation » [de système, dans le contexte de l'atténuation], présent dans l'ébauche de plan mais à laquelle s'opposait l'Arabie Saoudite. La version adoptée contient les deux termes (transition et transformation) : cette formulation générale permet de traiter les différents 'changements' utiles aux réductions d'émissions selon toute approche utile, donc le but d'éviter de restreindre l'analyse est atteint.

Les Pays-Bas, appuyés par la Norvège, le Luxembourg, l'Espagne et la Belgique, ont demandé de maintenir une référence à *l'économie circulaire*, que l'Arabie Saoudite souhaitait supprimer ou décrire en des termes qui s'écartent des définitions courantes. Les pays concernés ont été priés d'en discuter entre-eux et de faire une proposition à la Plénière (cela se fait de temps à autre, quand un désaccord entre délégations ralentit ou bloque tout progrès en Plénière). Le terme a été maintenu, et la définition qui en a été retenue nous semble en bon accord avec la manière dont le concept est habituellement décrit (par 'fermeture des boucles', on entend la réutilisation et le recyclage des matières).

#### 6. Systèmes énergétiques

- (...) Ressources énergétiques (fossiles et non fossiles) et leur répartition régionale
- Les options d'atténuation (y compris le captage et le stockage du carbone), les pratiques et les aspects comportementaux (...)

### Aperçu des conclusions de l'AR5 (Rappel simplifié ; version complète : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3>)

Les scénarios qui offrent au moins 66% de chances de limiter la hausse de température à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels impliquent une réduction de 40 à 70% des émissions globales de gaz à effet de serre entre 2010 et le milieu du siècle, et des émissions nulles ou négatives avant 2100. De tels scénarios de réduction d'émissions ont des co-bénéfices considérables pour la qualité de l'air et la sécurité énergétique. Les améliorations du rendement énergétique et les changements de comportement sont des éléments clés des scénarios permettant de rester sous environ 2°C. La production d'électricité avec peu ou pas d'émissions de carbone, associée à l'usage d'énergies renouvelables, nucléaire, ou avec capture et enfouissement du carbone, est multipliée par plus de 3 à l'horizon 2050 dans ces scénarios. L'amélioration des puits de carbone par la réduction du déboisement, la gestion des forêts, et le reboisement, est également importante. Les réductions d'émissions ambitieuses n'ont qu'un effet très limité sur la croissance économique mondiale (et ce sans même considérer le bénéfice lié à la réduction des impacts).

## Notes et références

En couverture : photo prise par le satellite DISCOVER le 20 septembre 2017 (Equipe EPIC de la NASA, couleurs naturelles). L'ouragan Maria est visible vers le centre de l'image, et plus haut, l'ouragan José, devenu tempête tropicale à cette date.

[1] IPCC Overview, First Assessment Report, 1990, voir <http://www.ipcc.ch/> (Publications and data)

[2] Les objectifs à long terme de l'Accord de Paris sont définis dans les articles 2 et 4 de cet accord (adopté en 2015, voir document FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1). L'article 2 (§1), indique que l'accord « vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en :

a) Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques;

b) Renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire;

c) Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. »

[3] Pour une introduction à l'ensemble des rapports prévus pendant le « cycle de l'AR6 » (d'ici 2022), voir par exemple [http://www.ipcc.ch/pdf/ar6\\_material/AC6\\_brochure\\_fr.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/ar6_material/AC6_brochure_fr.pdf)

[4] Le mandat des 3 groupes de travail est défini dans une décision de la 13<sup>e</sup> assemblée Plénière du GIEC, en 1997, en vue de préparer le 3<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC. Ce mandat a été confirmé pour la rédaction des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> rapports d'évaluation.

## 46<sup>e</sup> Plénière du GIEC (Montréal, Canada, 6-10 Septembre 2017)

Le but principal de cette Plénière était la discussion relative au plan du 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation, qui a été adopté et est présenté dans cette Lettre. Les principaux autres points à l'agenda sont résumés ci-dessous.

**La situation financière du GIEC** est particulièrement préoccupante, car les financements reçus ou officiellement annoncés à ce jour ne permettent pas de couvrir le coût des activités prévues pour l'année 2018 : les réserves ont fortement diminué au cours des dernières années, et sont quasiment épuisées. Les difficultés viennent notamment de l'incertitude qui pèse sur l'apport des Etats-Unis, qui fournissaient jusqu'à présent une part importante du financement du GIEC. Rappelons que les auteurs de rapports ne sont pas payés par le GIEC pour leur travail : le financement sert notamment à organiser les réunions et à faciliter la participation des délégués et scientifiques des pays en développement, dont les frais de voyages sont couverts par le GIEC. En réponse, plusieurs pays ont annoncé augmenter leur contribution au budget du GIEC (le Royaume-Uni, la Norvège, le Japon, les Pays-Bas, le Canada), l'Union Européenne prévoit de contribuer à hauteur de 1.7 million d'euros en 2017 et envisage 4 millions d'euros sur les 4 années suivantes, et le Mali a annoncé qu'il fera une contribution.

Le groupe spécial mandaté pour explorer les solutions à ce problème de financement a continué son travail mais des divergences importantes persistent. En ce qui concerne le financement par les Etats, certains pays souhaitent qu'il reste basé sur des contributions volontaires alors que d'autres voudraient que ces contributions deviennent obligatoires.

Parmi les pistes alternatives figure le recours à d'autres institutions internationales. La Belgique et d'autres pays ont soutenu le principe de demander

l'aide du Fonds Vert pour le Climat, partie des mécanismes de la Convention, dans la mesure où ses règles de fonctionnement le permettent. La possibilité de recevoir un financement d'organisations philanthropiques a également été suggérée par la Belgique et soutenue par d'autres pays, dans les limites où ce financement ne constitue pas un conflit d'intérêts. Aucune décision concrète n'a été prise et le mandat du groupe spécial a été prolongé.

Après discussion dans un groupe de contact, la Plénière a adopté la proposition d'organiser une **réunion d'experts à propos du traitement des facteurs de forçage climatique** à courte durée de vie, comme la suie. Cette réunion traitera des aspects relatifs aux méthodes d'inventaires d'émissions et des aspects physiques de l'impact sur le climat (option 2 du document IPCC XLVII/Doc. 7).

Les options pour **faire coïncider les futurs rapports du GIEC avec les besoins du « bilan mondial »** de la Convention n'ont pu être débattues faute de temps. Suite à l'intervention de la France et d'autres pays, les membres du GIEC sont invités à exprimer leur avis par écrit, et un groupe spécial sera en principe établi à la prochaine Plénière pour traiter cette question d'alignement.

La **prochaine Plénière** aura vraisemblablement lieu au début de l'année 2018, à une date non précisée, et la France a proposé de l'organiser à Paris. La République de Corée a offert d'organiser la Plénière suivante, qui aurait lieu la première semaine d'octobre 2018, avec pour principal objet l'adoption du Rapport spécial sur un réchauffement global de 1.5°C.

### Plus d'information

Documents officiels : [ipcc.ch](http://ipcc.ch)

Compte rendu d'observateurs (Earth Negotiations Bulletin) : [enb.iisd.org](http://enb.iisd.org)

## Agenda

### Enquête à propos des « questions fréquentes » dans le cadre du Rapport spécial « 1.5°C »

Date limite : 15 octobre 2017 (minuit)  
Le GIEC souhaite recevoir vos suggestions à propos des questions fréquemment posées (FAQ en anglais) que devrait contenir (avec leurs réponses !) le Rapport spécial « réchauffement global de 1.5°C » qui paraîtra en octobre 2018. Tout membre d'une organisation potentiellement utilisatrice de rapports du GIEC est invité à participer à l'enquête : <https://www.surveymonkey.com/r/SR15FAQs> (10 min).

### Nomination d'auteurs AR6 et Editeurs-réviseurs (en anglais « review editors »)

Date limite : 20 octobre 2017  
Les experts qui souhaitent être nommés doivent demander le formulaire adéquat au Point Focal belge, assuré par Belspo (politique scientifique fédérale, [Mme Vanderstraeten](mailto:Mme.Vanderstraeten)), et renvoyer le formulaire complété et un CV à Belspo le 20/10 au plus tard.

### Festival Hugo : changements environnementaux et migrations

20 au 24 novembre 2017  
L'Observatoire Hugo de l'Université de Liège a le plaisir de vous annoncer la tenue du festival du film dédié aux migrations et aux changements environnementaux, qui se déroulera à Liège. Informations : <http://labos.ulg.ac.be/hugo/festival-hugo>